

CAMPAGNE ANNUELLE DE BOURSE DE LYCEE

CONCERNE UNIQUEMENT LES ELEVES NON BOURSIERS EN 2019/2020

(Pour les élèves boursiers en 2019/2020 la bourse est reconduite)

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

NOTICE D'INFORMATION

Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux.

Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

Seuls deux critères sont pris en compte pour l'étude du droit : les revenus du ménage et le nombre d'enfants à charge.

- Les ressources prises en considération sont celles du **ménage** qui assume la charge effective et permanente de l'élève. Elles correspondent au **Revenu Fiscal de Référence de l'année N-1**. A ce titre, les pièces justificatives attendues sont : une copie de la déclaration automatique des revenus 2019 ou de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019.

- **Les revenus du concubin sont pris en compte** pour l'étude du droit à bourse même si celui-ci n'est pas le parent de l'élève.

- **Le nombre d'enfants à charge**

Les enfants pris en considération sont ceux figurant sur l'un des documents cités ci-dessus, de la ou des personnes qui assument la charge effective et permanente de l'élève, au sens de la législation sur les prestations familiales (enfants mineurs et enfants majeurs).

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2019 à ne pas dépasser	18 606 €	20 036 €	22 897 €	26 476 €	30 054 €	34 349 €	38 642 €	42 935 €

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

- Soit en téléchargeant un dossier sur le site : <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

- Soit en retirant un dossier papier auprès du secrétariat du lycée.

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez les pièces justificatives correspondant à votre situation, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse.

Vous remettez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives)

Au lycée La Fayette CLERMONT – SECRETARIAT PORTE 10

Date limite de dépôt de la demande : 7 JUILLET 2020.